

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

**Correspondant :** M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : RD 15 - RENATURATION DE LA MOUGE à Fourgeau - Commune d'AZE**

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45262640
- Objets complémentaires : 45112500
- Objets complémentaires : 45246200

**Code NUTS :** FRC13

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- RD 15 - RENATURATION DE LA MOUGE à Fourgeau - Commune d'AZE
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations font l'objet de 2 tranches définies comme suit :

Tranche ferme - Réalisation des travaux d'aménagement et de plantations

Tranche optionnelle - Réajustements des travaux et plantations en fonction des évolutions

Les prestations de la tranche ferme, dont le délai d'exécution est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. Ce délai devra se situer dans une fourchette de 150 à 200 jours calendaires (hors période de préparation).

Le délai d'exécution de la tranche optionnelle est fixé à 100 jours calendaires maximum (hors période de préparation). Le délai limite de notification d'affermissement de la tranche optionnelle est le suivant : 12 mois à compter de la date de réception de la tranche ferme.

Le nombre de jours calendaires de coupure de circulation ne pourra pas excéder 5 jours calendaires pour chaque tranche.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du mois de juin 2021 (période de préparation de la tranche ferme).

**Prestations divisées en lots :** non

**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 01 juin 2021

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours.

Avance prévue de 10 %.

Financement sur le budget départemental.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

• Capacité économique et financière - références requises : Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les moyens humains et matériels du candidat,

- Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires,

- L'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) en cours de validité et datant de moins de 5 ans (personnel encadrant et opérateurs). Si le candidat n'est pas en possession de ces autorisations au jour de la candidature, il devra fournir la preuve qu'il a entamé une démarche pour les obtenir et qu'un nombre de personnels suffisant en sera titulaire au début de l'exécution du marché.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 14 avril 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DRI.21.025.NB

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Les candidats devront s'adresser à :

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Service Territorial d'Aménagement du MACONNAIS

Z.A. du pré Saint-Germain, 1 rue du Lieutenant Schmitt, BP 51, 71250 CLUNY

Tel : 03-85-59-15-55

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15 mars 2021

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**  
Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**  
Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon cedex, télécopieur : 03 80 73 39 89, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).